



**Conseil Économique
et Social**

Distr.
GÉNÉRALE

TRANS/SC.2/2001/21
6 août 2001

FRANÇAIS
Original: ANGLAIS

COMMISSION ÉCONOMIQUE POUR L'EUROPE

COMITÉ DES TRANSPORTS INTÉRIEURS

Groupe de travail des transports par chemin de fer
(Cinquante-cinquième session, 16-18 octobre 2001,
point 14 de l'ordre du jour)

APPLICATION DE L'HEURE D'ÉTÉ

Transmis par les Gouvernements de l'Allemagne, du Bélarus, du Danemark, de la Hongrie,
de la Lettonie, de la Lituanie, des Pays-Bas, de la République tchèque,
du Royaume-Uni, de la Slovaquie, de la Slovénie, de la Suède

À sa cinquante-quatrième session (3-5 octobre 2000), le Groupe de travail a prié les Gouvernements de communiquer au secrétariat des renseignements sur la question au cas où des changements auraient été apportés aux modalités d'application de la Directive de l'Union européenne (d'après laquelle l'horaire d'été débute à 1 heure du matin TU le dernier dimanche de mars, et se termine à 1 heure du matin TU le dernier dimanche d'octobre) (TRANS/SC.2/194, par. 56).

ALLEMAGNE

Aucun changement n'a été apporté à la Directive de l'Union européenne sur l'application de l'heure d'été.

BÉLARUS

Aucun changement n'est intervenu en ce qui concerne l'application de l'heure d'été.

DANEMARK

Aucun changement n'a été fait ou prévu.

HONGRIE

Depuis 1996, le Gouvernement applique par décret la norme européenne relative à l'heure d'été.

LETTONIE

Le Gouvernement letton a pris la décision (décret du Conseil des ministres n° 18 du 9 janvier 2001 «Réglementation du passage à l'heure d'été») d'appliquer l'heure d'été, cette année, du dernier dimanche de mars au dernier dimanche d'octobre.

LITUANIE

Aucun changement n'a été apporté à l'application de la Directive de l'Union européenne concernant l'heure d'été car cette Directive n'a pas été appliquée en Lituanie cette année.

PAYS-BAS

Les Pays-Bas appliquent la Directive de l'Union européenne concernant l'application de l'heure d'été (l'heure d'été débute à 1 heure du matin TU le dernier dimanche de mars et se termine à 1 heure du matin TU le dernier dimanche d'octobre).

RÉPUBLIQUE TCHÈQUE

Le passage à l'heure d'été a été fixé au 25 mars et le passage à l'heure d'hiver au 28 octobre.

ROYAUME-UNI

Pas de changement par rapport à l'année dernière.

SLOVAQUIE

La Slovaquie applique la Directive de l'Union européenne.

SLOVÉNIE

En République de Slovénie, l'heure d'été débute à 2 heures du matin le dernier dimanche de mars et se termine à 3 heures du matin le dernier dimanche d'octobre, conformément au décret pris par le Gouvernement de la République de Slovénie sur la base de la loi sur l'heure de 1993 modifiée en 1996.

SUÈDE

La Suède applique la Directive de l'Union européenne concernant l'heure d'été.

Source: Institut suédois des analyses concernant les transports et les communications.
